

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BIÈVRE EST

Un conseil communautaire chargé

Ordre du jour très chargé pour les élus communautaires qui dans un premier temps ont suivi la présentation par Mme Robert, directrice du Pôle emploi, Monique Florio et le vice-président Jena-Philippe Matinez de la MOB, du nouveau dispositif en faveur des jeunes : les emplois d'avenir. Une autre intervention extérieure a présenté l'aménagement de l'espace avec la mise en débat de la trame du schéma d'équipement et de service par le représentant du cabinet New Deal. Le vice-président en charge de l'aménagement de l'espace, Yann Léger, rappelait les deux questions : maîtriser la dynamique résidentielle sur le territoire, renforcer l'offre d'équipements et de ser-

vices et imaginer un déploiement des services adapté aux spécificités du territoire.

Eric Caretti, en charge du budget, proposait d'approuver les comptes administratifs, le compte de gestion et l'affectation des résultats de l'exercice. L'occasion pour lui de préciser que la CCBE est sensiblement au même niveau que les strates de même importance.

Jean-François Perrin, en charge du développement économique, soulignait que la convention avec la Safer, dont la mission a été de s'assurer de la maîtrise foncière d'environ 25 ha à proximité de l'actuelle zone d'activités économique, arrive aujourd'hui à échéance. Il précisait l'excellent travail accompli et proposait la recon-

duction. Le vice-président précisait aussi l'importance de travailler sur la promotion économique du territoire et plus particulièrement l'espace Bièvre Dauphine afin d'attirer de nouvelles entreprises. « Le territoire de Bièvre Est ne bénéficie aujourd'hui d'aucune image régionale, nationale ni internationale. Les élus de la commission économique proposent une intégration à la démarche "Grenoble territoires" qui réunit la plupart des grandes communautés de l'Isère. L'objectif est de mettre en place des actions concertées de promotion et la mutualisation des moyens, sous la dénomination "Grenoble territoires" pour un coût pour la CCBE de 5 000 € ». □



Les vice-présidents lors de ce conseil.

Les autres dossiers abordés

Autre gros dossier de la soirée : l'habitat avec des garanties d'emprunt PLAI et PLU à Pluralis pour logements locatifs la Robertière situés sur la commune d'Apprieu (acquisition du foncier et construction). Michel Pélissier proposait au conseil communautaire d'accepter le principe du portage foncier d'un montant de 225 000 € sur la commune de Renage concernant le projet de renouvellement urbain de l'îlot dit Carrosserie avec la réalisation de logements locatifs publics, en accession sociale et libre.

L'acquisition de deux camions afin d'assurer la collecte sélective et les rotations de bennes de déchetteries a été décidée. Tout comme l'extension du périmètre d'exercice du Spanc à la commune d'Izeaux. Christophe Nicoud, en charge de la commission eau et assainissement, pré-

sait qu'à partir du 1^{er} juin le prestataire du syndicat d'assainissement Izeaux-Sillans, ne réalisera plus les contrôles d'assainissement non collectif sur la commune d'Izeaux. C'est donc vers la CCBE que la commune se retourne. Sur 90 installations autonomes, 79 ont été contrôlées. « L'intégration ne modifie pas la charge de travail et ne perturbe pas l'équilibre financier », notait le vice-président. Dans le cadre de la nouvelle compétence du Spanc réhabilitation, le prestataire Aiden a été sélectionné pour réaliser les études de sol et les déterminations de filières.

Dans le cadre des temps périscolaires la CCBE qui a la compétence enfance jeunesse a reçu de la CAF 11 366,25 € dont 39 124,97 € sont reversées aux communes. □